



Assemblée générale

Distr. générale
1^{er} novembre 2019
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session
Point 115 d) de l'ordre du jour

Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations : nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Yaron **Wax** (Israël)

1. À sa 2^e séance plénière, le 20 septembre 2019, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-quatorzième session la question intitulée « Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations : nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes » et de la renvoyer à la Cinquième Commission.
2. À sa 8^e séance, le 1^{er} novembre 2019, la Cinquième Commission était saisie des documents suivants :
 - a) Note du Secrétaire général concernant un siège qui deviendra vacant au Comité des commissaires aux comptes en raison de l'expiration, le 30 juin 2020, du mandat de l'un de ses membres ([A/74/104](#)) ;
 - b) Note du Secrétaire général indiquant que le Gouvernement chinois avait proposé la candidature de la Vérificatrice générale du Bureau national d'audit de la Chine, le Gouvernement de la République de Corée celle du Président du Comité de l'audit et de l'inspection de la République de Corée et le Gouvernement philippin celle du Président de la Commission d'audit des Philippines pour pourvoir le siège qui deviendra vacant au Comité des commissaires aux comptes. Le nouveau ou la nouvelle commissaire sera nommé(e) pour un mandat de six ans commençant le 1^{er} juillet 2020 ([A/C.5/74/7](#)).
3. À la même séance, la Commission a élu, au scrutin secret, un des trois candidats occupant au niveau national la fonction de Vérificateur général (ou équivalent). Les résultats du scrutin étaient les suivants :

<i>Bulletins déposés :</i>	193
<i>Bulletins nuls :</i>	2
<i>Bulletins valables :</i>	191
<i>Abstentions :</i>	0



<i>Membres présents et votants :</i>	191
<i>Majorité requise :</i>	96
<i>Voix recueillies :</i>	
Vérificatrice générale du Bureau national d'audit de la Chine	86
Président du Comité de l'audit et de l'inspection de la République de Corée	58
Président de la Commission d'audit des Philippines	47

4. Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité requise, la Commission, conformément à l'article 93 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, a ensuite procédé à un second tour, à scrutin secret, pour pourvoir le siège vacant, limité aux deux candidats qui avaient obtenu le plus grand nombre de voix. Les résultats du scrutin étaient les suivants :

<i>Bulletins déposés :</i>	193
<i>Bulletins nuls :</i>	0
<i>Bulletins valables :</i>	193
<i>Abstentions :</i>	0
<i>Membres présents et votants :</i>	193
<i>Majorité requise :</i>	97
<i>Voix recueillies :</i>	
Vérificatrice générale du Bureau national d'audit de la Chine	115
Président du Comité de l'audit et de l'inspection de la République de Corée	78

5. La Vérificatrice générale du Bureau national d'audit de la Chine ayant obtenu la majorité requise, la Commission a recommandé qu'elle soit nommée membre du Comité des commissaires aux comptes pour un mandat de six ans prenant effet le 1^{er} juillet 2020 (voir par. 6).

Recommandation de la Cinquième Commission

6. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale de nommer la Vérificatrice générale du Bureau national d'audit de la Chine au siège qui deviendra vacant au Comité des commissaires aux comptes. La nouvelle commissaire sera nommée pour un mandat de six ans commençant le 1^{er} juillet 2020.